

Plateforme d'Information Aviaire en France

Actualités - Décembre 2025

L'influenza aviaire

L'influenza aviaire, ou grippe aviaire, est une infection virale très contagieuse causée par des virus de type A, qui peut toucher de nombreuses espèces d'oiseaux sauvages, de compagnie et d'élevage. Certaines souches du virus peuvent aussi infecter des mammifères domestiques ou sauvages et, dans certaines conditions, l'influenza aviaire peut se transmettre à l'être humain. Cette transmission peut avoir lieu, en l'absence du port d'équipements de protection individuelle lors de contacts avec des animaux infectés par le virus.

Depuis le 22 octobre 2025, le niveau de risque en matière d'influenza en France métropolitaine est passé de « modéré » à « élevé ». En date du 28 novembre 2025, 77 foyers avaient été recensés dans des élevages et dans des basses-cours dans différents Départements : Pas-de-Calais, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Vendée, Cher, Haute-Marne, Allier, Côte-d'Or, Marne, Dordogne, Maine-et-Loire, Loire, Deux-Sèvres, Haute-Vienne, Ain, Seine-Maritime, Charente-Maritime, Loir-et-Cher, Bas-Rhin, Aube et Gironde).

Pour ce qui concerne la faune sauvage, plus d'une centaines d'événements de mortalité ont été recensés depuis le 5 août. Les départements les plus concernés sont le Morbihan, les Hautes-Pyrénées, l'Aube, la Charente-Maritime et la Marne.